

Coût : payable lors de la réception du permis

La présente demande ne constitue pas une autorisation pour débiter les travaux ou l'usage. Afin de compléter l'analyse du dossier, la Municipalité de Val-Alain se réserve le droit de demander tous documents ou plans additionnels.

La date officielle de la demande est celle de la réception du présent formulaire.

Si, dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** après réception de la présente, les documents requis ne sont pas déposés, la présente demande devient nulle, et ce sans préavis et le requérant devra déposer une nouvelle demande.

Dans un délai d'au plus trente (30) jours à partir du dépôt de tous les documents complets, l'inspecteur en bâtiment délivre le permis demandé si l'ouvrage projeté répond aux exigences des règlements d'urbanisme. Dans le cas contraire, il fait connaître au requérant les raisons du refus de délivrer le permis.

1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Propriétaire Locataire Autre

** Si le requérant n'est pas le propriétaire, il doit fournir une procuration signée par le propriétaire attestant qu'il autorise le requérant à déposer une demande.*

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Autre # : _____ @ : _____

2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ OÙ S'EFFECTUERONT LES TRAVAUX :

Type d'usage actuel :

Résidentiel Agricole Terrain vacant
Commercial Industriel Public

Adresse : _____

Numéro de lot (s) : _____

Matricule : _____

3 EXÉCUTION DES TRAVAUX :

Type d'opération cadastrale :

Morcellement Annulation Copropriété
Fusion Remembrement Correction

Entrepreneur : _____

No° RBQ : _____

Valeur des travaux : _____

Date de début des travaux : _____

Date de fin des travaux projetée : _____

4DESCRIPTION DU PROJET DE LOTISSEMENT :Usage projeté : Résidentiel Commercial Industriel Agricole Public Terrain vacant Autre

Nombre de lot avant l'opération cadastrale : _____

Nombre de lot après l'opération cadastrale : _____

Ouverture d'une nouvelle rue ou chemin : Oui Non

Particularité du lieu :

- Présence d'un lac à moins de 300 mètres du terrain.
- Présence d'un cours d'eau à moins de 100 mètres du terrain.
- Présence d'une zone inondable sur le terrain.
- Présence de milieu(x) humide(s) sur le terrain.
- Servitude(s), lesquelles : _____
- Lot contigu à une emprise routière du MTQ.
- Autre(s) : _____

5DESCRIPTION DE LA DEMANDE :

6DOCUMENTATION CONDITIONNELLE À L'ÉTUDE DE LA DEMANDE (OBLIGATOIRE) :

1. Un plan-projet de lotissement à échelle appropriée, en une (1) copie, d'un arpenteur-géomètre

À JOINDRE

Je soussigné _____ déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets. Je m'engage à déposer tous les documents requis à la demande du service d'urbanisme et déclare avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur et comprends que les travaux ne doivent pas débuter avant d'en avoir obtenu l'autorisation.

Signature : _____ Date : _____

****CECI N'EST PAS UN PERMIS****

Municipalité de Val-Alain
 648, rue Principale, Val-Alain, Qc, G0S 3H0
 Tél : 418-744-3222 poste 3 / inspecteur@val-alain.com